

Questionnaire aux candidates et candidats – Élections municipales 2025

Préparé par la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

Madame, Monsieur, chère candidate, cher candidat,

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Nicolet-Yamaska tient d'abord à vous féliciter pour votre engagement et votre candidature aux élections municipales 2025. Qu'il s'agisse d'une première démarche ou d'un renouvellement de mandat, votre implication témoigne d'une volonté sincère de contribuer au développement et au mieux-être de votre communauté.

La CDC représente le volet social et communautaire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Elle regroupe et soutient des dizaines d'organismes actifs dans la lutte à la pauvreté, le logement, la santé, la culture, la jeunesse, l'inclusion, la sécurité alimentaire et bien d'autres domaines. Ensemble, ces organisations constituent un moteur essentiel de solidarité, de participation citoyenne et de cohésion sociale sur notre territoire.

Dans le cadre de la présente campagne électorale, la CDC souhaite offrir à la population et aux acteurs du milieu social un portrait éclairé des priorités locales. Le questionnaire joint vise à mieux comprendre votre vision du développement social, du vivre-ensemble et de la transition socio-écologique dans votre municipalité.

Les réponses recueillies seront rendues publiques, dans un esprit d'éducation populaire, d'équité et de transparence, sans aucune affiliation partisane. Afin d'assurer une représentation complète de l'ensemble des candidatures, les absences de réponse seront également mentionnées lors de la diffusion des résultats.

 **Date limite pour retourner le questionnaire : le dimanche 26 octobre 2025, à 23 h 59.**
Veuillez retourner le document dûment rempli à l'adresse suivante : info@cdcnicolet-yamaska.ca

Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à cet exercice démocratique et vous souhaitons une campagne à la fois humaine, constructive et à l'image de votre communauté.

La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

Identification du/de la candidat.e

Prénom : Rachel

Nom : Fahlman

Municipalité/ville : Saint-Zéphirin-de-Courval

Siège électoral visé : Mairesse

1. Crise socio-écologique

Les municipalités ont un rôle central à jouer dans la transition socio-écologique. Elles peuvent poser des gestes concrets pour réduire leur empreinte environnementale, renforcer la résilience des milieux de vie et protéger les citoyennes et citoyens les plus vulnérables.

Question principale :

- **Quelles mesures souhaitez-vous mettre en place, à l'échelle municipale, pour soutenir une transition écologique juste et inclusive sur votre territoire ?**

Dans des petites municipalités comme la nôtre, on peut penser qu'on n'est qu'une seule goutte dans le grand océan de la MRC ou du Québec. Mais je suis d'avis que chaque goutte compte et que si une seule goutte peut faire déborder le vase, on doit tout faire pour continuer de poser des petits gestes qui à la longue, et combiné avec ceux des autres municipalités, auront un impact plus important.

Je souhaite poursuivre et élargir des projets comme les composteurs municipaux qui sont déjà présents au jardin collectif et poursuivre le travail déjà amorcé d'offrir des activités zéro-déchet au centre communautaire en acquérant plus de vaisselle et tout ce qui est nécessaire pour arrêter l'utilisation des produits à usage unique.

J'ai une affection particulière pour les assemblées publiques, je souhaite donc offrir des ateliers interactifs pour tous les âges pour que la population puisse apprivoiser et apprendre à faire du compostage, à mieux recycler, à réparer leurs objets domestiques, à repérer des plantes exotiques et envahissantes proche de nos champs et nos cours d'eau, etc. Les possibilités sont illimitées et ce sont des activités à la fois éducatifs et rassembleurs!

Afin de renforcer la résilience des milieux de vie, il faut d'abord que la population se ré-approprie son territoire. J'aimerais organiser des journées de corvées avec des organismes comme COPERNIC pour qu'on s'occupe ensemble de nos cours d'eau et qu'on réapprenne à les connaître afin de mieux les protéger.

Sous-questions :

- **Comment votre municipalité agit-elle ou agira-t-elle pour préserver la biodiversité et protéger la population contre les effets des changements climatiques (chaleur, inondations, feux, etc.) ?**

La municipalité doit d'abord sensibiliser la population aux enjeux et aux bienfaits de la préservation de la biodiversité. On parle de plus en plus de « services écologiques » rendus tout à fait gratuitement par la biodiversité et par des milieux naturels en santé. Encore là, les organismes locaux comme le CRECQ, COPERNIC et l'UPA n'attendent que l'appel des municipalités pour venir sensibiliser la population et les élus sur les enjeux et les gestes concrets à poser pour préserver la biodiversité.

J'envisage des assemblées publiques avec des experts (biologistes, agronomes, etc.) ou les élus et les citoyen·nes pourront apprendre et poser leurs questions pour ensuite réfléchir collectivement aux gestes que nous pourrions poser afin de préserver la biodiversité et même l'améliorer.

Dans une municipalité rurale et agricole comme Saint-Zéphirin, nous avons un vaste réseau de fossés végétalisés qui pourraient fournir des services écologiques insoupçonnés (prévention d'inondations, habitats pour espèces menacés, etc.) si on retardait le fauchage ou si on semait des végétaux qui nécessitaient peu ou pas de fauchage, mais qui attirerait de la faune bénéfique (ex. les monarques).

- **Comment pouvez-vous favoriser l'accès à des espaces publics verts, communs et sécuritaires comme leviers d'adaptation climatique ?**

La municipalité a déjà deux parcs publics, dont un tout nouveau qui a été aménagé afin de permettre à l'ensemble de la population, des plus jeunes aux plus âgés, de pouvoir profiter d'un lieu public et sécuritaire pour se rassembler, jouer et faire de l'activité physique. L'aménagement paysager portera ses fruits dans plusieurs années, mais en attendant l'ombrage des arbres, le pavillon offre la protection du soleil et de la pluie.

La municipalité est aussi propriétaire de deux terrains boisés qui pourront servir de sentier plein air. Une passerelle est déjà achetée afin de permettre l'accès à ces terrains à partir d'un autre parc municipal. Tous ces espaces seront accessibles à partir du cœur villageois et il ne manque qu'un peu d'aménagement et de l'affichage pour devenir un lieu incontournable

pour toute la population. Ce lieu serait accessible en été pour se rafraîchir à l'ombre des arbres et l'hiver les citoyen-nes pourraient se promener sur un sentier balisé à pied, en ski de fond ou en raquette.

La municipalité a aussi aménagé deux haltes cyclistes sur les rangs qui offrent aussi des espaces ombragés et des lieux de rencontre pour la population.

Nous disposons de multiples lieux publics attrayantes qui sont déjà accessibles ou sont non loin de l'être. Il suffit de poursuivre sur cet élan afin que la population de Saint-Zéphirin puisse en profiter pleinement en organisant des activités rassembleurs pour les mettre en valeur.

- **De quelle manière entendez-vous impliquer les citoyennes, citoyens et les organismes locaux dans la planification environnementale et les décisions municipales liées au climat ?**

En misant sur la communication, la transparence et la participation citoyenne pour bâtir une municipalité résiliente face aux aléas climatiques. Il faut bien informer la population, que ce soit lors des séances du conseil, pas le biais d'envois postaux ou le bulletin municipal et en organisant des assemblées publiques avec des experts du milieu.

Je souhaite aussi mettre sur pied un comité consultatif en environnement afin d'éclaircir les décisions du conseil en matière d'environnement.

2. Logement social et itinérance

L'accès à un logement abordable est un enjeu majeur dans plusieurs municipalités, et le manque de logements sociaux ou communautaires accentue la vulnérabilité de nombreuses personnes et familles.

Question principale :

- **Quelle est votre vision du logement social et communautaire dans votre municipalité ?**

Je crois qu'il est essentiel d'avoir du logement social et communautaire dans notre municipalité. Autant les jeunes familles que les aînés ont besoin de se loger convenablement à un prix qui ne dépasse pas leurs moyens. Si on souhaite garder nos citoyen-nes ici et en attirer des nouveaux, il faut inclure du logement social et communautaire dans notre planification à venir.

Sous-questions :

- **Comment votre municipalité peut-elle favoriser le développement de logements sociaux, communautaires ou abordables sur son territoire ?**

Afin que l'offre de logements réponde aux besoins de notre municipalité et ceux des municipalités voisines, il faut d'abord miser sur la collaboration de tous au niveau de la MRC afin d'identifier les besoins réels.

Localement, notre municipalité peut suivre l'exemple de bien d'autres qui ont adopté des règlements afin de permettre des unités d'habitation accessoire (UHA ou mini-maisons) ou adopter des politiques ou orientations afin de toujours inclure une part de logements sociaux, communautaires ou abordables dans les nouveaux développements.

Le comité consultatif en urbanisme (CCU) pourrait participer activement à informer le conseil sur les nouveautés et bonnes idées en collaboration avec les divers acteurs communautaires présents sur le territoire de la MRC et ailleurs.

- **Quelles sont vos intentions concernant la préservation ou la création de locaux communautaires pour les organismes œuvrant auprès des citoyens ?**

À Saint-Zéphirin nous disposons d'une belle grande salle communautaire qui peut être mis à la disposition des organismes communautaires gratuitement.

L'entretien et l'amélioration des lieux publics existants comme la bibliothèque et les parcs, sont également à prévoir afin de faciliter le travail et les activités des divers organismes offrant des services aux citoyen-nés.

- **De quelle façon entendez-vous utiliser les nouveaux pouvoirs municipaux en urbanisme (Loi 31) pour encourager des milieux de vie mixtes et accessibles ?**

La loi 31 donne plusieurs nouveaux pouvoirs aux municipalités. À première vue, la municipalité de Saint-Zéphirin pourrait se pencher sur les aides financières quelle pourrait accorder aux citoyen-nés qui voudraient construire une unité d'habitation accessoire sur leur terrain et voir de quelle façon le Fonds régions et ruralité (FRR) pourrait servir à bonifier cette aide.

Les membres du CCU pourraient également se pencher sur la portée de la Loi 31 et en faire rapport au conseil et à la population afin de susciter une réflexion collective.

- **Comment votre municipalité pourrait-elle collaborer avec d'autres acteurs (MRC, OBNL d'habitation, CIUSSS, etc.) pour répondre aux besoins urgents en matière de logement ?**

Tel que mentionné plus haut, la municipalité doit d'abord collaborer avec le MRC et les organismes locaux afin d'identifier les besoins locaux et régionaux.

Ensuite, il serait pertinent pour la municipalité d'inviter les différents organismes (MRC, OBNL d'habitation, CIUSSS, etc.) lors d'une assemblée publique ou journée de portes ouvertes afin de sensibiliser la population aux enjeux et recueillir les bonnes idées de tous et toutes.

3. Transport collectif et adapté

Un service de transport collectif et adapté vient tout juste d'être mis en place dans la MRC Nicolet-Yamaska. Sa réussite dépendra de la capacité des municipalités à s'y impliquer activement, à le promouvoir et à en assurer la viabilité.

Question principale :

- **Comment comptez-vous appuyer et consolider le nouveau service de transport collectif et adapté dans votre municipalité ?**

Tout premièrement, en le faisant connaître! Il faut multiplier les occasions d'en parler, mais aussi offrir, en collaboration avec les organismes du milieu, des visites accompagnées ou sorties organisées avec Bili afin que les usagers plus timides aient la confiance d'utiliser le service.

Il serait également pertinent de sonder la population au sujet de ses besoins et ce, régulièrement, afin d'avoir un portrait le plus à jour possible sur les besoins actuels et à venir de la population et ensuite de transmettre ces besoins à la MRC pour que le service réponde aux besoins locaux.

Sous-questions :

- **Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle poser pour favoriser l'utilisation du transport collectif par les citoyennes et citoyens ?**

Des visites ou activités organisées afin de sensibiliser et éduquer la population à l'utilisation du service. Ce genre d'activité pourrait être organisé de façon ponctuelle afin de s'assurer que les nouveaux arrivants connaissent le service – d'autant plus que le service d'accompagnement est déjà offert par Bili et la documentation est aussi disponible en espagnole!

Il faut aussi réfléchir à comment ce service peut être rendu plus accessible pour la population qui vit sur les rangs et qui ne peut pas toujours se rendre facilement aux arrêts désignés.

- **Comment voyez-vous le rôle des organismes communautaires dans la promotion et l'accompagnement des usagers du transport collectif et adapté ?**

Les organismes communautaires connaissent très bien les besoins des utilisateurs et ont un accès privilégié à la population de par leur offre de service (comptoir alimentaire, maison de la famille, popote roulante, centre d'action bénévole, etc.). Ces organismes peuvent être des alliés précieux pour faire la promotion du transport en commun, mais aussi d'organiser des activités d'accompagnement ou d'aide à la réservation, par exemple.

4. Développement social local

Le développement social vise à améliorer la qualité de vie, à renforcer la cohésion et à réduire les inégalités. Les municipalités, comme gouvernements de proximité, jouent un rôle clé dans cette démarche collective.

Question principale :

- **Quelle est votre vision du rôle de la municipalité dans le développement social de votre communauté ?**

La municipalité a un rôle central à jouer dans la cohésion sociale et le développement social de la communauté. Quand les élu-es et les fonctionnaires d'une municipalité sont en mesure de créer un milieu de vie qui est bienveillant et à l'écoute de la population, le dialogue s'ouvre et les bonnes idées foisonnent. C'est d'ailleurs pourquoi je propose un budget participatif afin de remettre le contrôle démocratique d'une portion du budget entre les mains de la population, incluant nos plus jeunes citoyen-nés. La municipalité doit également encourager et valoriser le bénévolat pour que des activités rassembleurs aient lieu pour tous les âges.

Sous-questions :

- **De quelle manière votre municipalité pourrait-elle mieux reconnaître et soutenir l'expertise des organismes communautaires ?**

Premièrement, en faisant connaître les organismes et leurs services à toute la population mais aussi aux élu-es et aux fonctionnaires de la municipalité.

Ensuite, la municipalité devrait prendre l'habitude de consulter les organismes communautaires afin de tirer profit de leur expertise et afin de prendre des décisions éclairés.

- **Êtes-vous favorable à l'idée de prévoir un budget municipal dédié au développement social ou à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ?**

Oui, je propose entre autres l'adoption d'un budget participatif qui inclurait nos plus jeunes citoyens en leur permettant non seulement de proposer des projets, mais aussi de voter sur les projets proposés.

Je suis aussi favorable à l'idée de mettre sur pied un budget dédié au développement social ou à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

- **Comment pourriez-vous encourager la participation citoyenne et intersectorielle dans les projets ou politiques locales ?**

De plusieurs façons! La participation citoyenne et d'ailleurs au cœur de mes engagements et mes valeurs.

Je propose de suivre le modèle de Saint-Wenceslas pour rendre les séances du conseil municipal un événement rassembleur et accueillant – je déplacerais les séances du conseil au centre communautaire et inclurait une pause-café afin de favoriser le dialogue et la cohésion sociale.

Je propose d'élargir le nombre de comités consultatifs et de les rendre plus dynamique, notamment en assurant que ces comités puissent rendre publique leurs rapports et idées.

Je propose que lors de grands projets de développement, les citoyen-nes soient bien informées, adéquatement consultés et que la population soit en mesure de donner une orientation claire au conseil par le biais de référendums consultatifs ou décisionnels.

J'aimerais aussi élaborer une politique de participation citoyenne afin de concrétiser et clairement établir les engagements de la municipalité envers la population.

- **Comment conciliez-vous développement économique et développement social sur le territoire municipal ?**

De mon point de vue, le développement économique ne doit pas se faire au détriment du développement social. Tout développement doit se faire en gardant à l'esprit le bien commun, pas les profits de quelques-uns. C'est un enjeu qui peut susciter de vifs débats, mais c'est en misant sur le dialogue, la communication, la transparence et la participation citoyenne qu'on peut trouver cet équilibre.

5. Vivre-ensemble et inclusion

Les municipalités sont des lieux de proximité où se bâtissent la solidarité, l'égalité et la cohésion. Dans un contexte de polarisation sociale et d'inégalités croissantes, elles ont un rôle essentiel à jouer pour maintenir un climat sain et inclusif.

Question principale :

- **Comment votre municipalité peut-elle favoriser un climat de vivre-ensemble inclusif, sécuritaire et équitable pour l'ensemble des citoyennes et citoyens ?**

Le conseil municipal et les fonctionnaires doivent être exemplaires. Quand la bienveillance et l'ouverture d'esprit sont au rendez-vous, tout le monde peut participer à la vie communautaire et le vivre-ensemble coule de source.

Le conseil municipal peut créer des lieux de rencontre favorisant le vivre-ensemble, en commençant avec les séances du conseil municipal avec une pause-café afin de favoriser les échanges et le dialogue. L'adoption de règlements équitables est aussi un moyen concret de s'assurer que personne n'est laissé pour compte à Saint-Zéphirin.

La municipalité peut mettre sur pied un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants et les élus peuvent y participer afin de s'assurer que le sentiment d'appartenance soit cultivé dès l'arrivée de nouveaux citoyen-nes. Ça permettrait également de mettre en lumière la panoplie de services offerts par les organismes communautaires dans la MRC!

Sous-questions :

- **Quelles mesures locales souhaitez-vous mettre en place pour rejoindre les personnes les plus isolées ou marginalisées ?**

Le comité de bienvenue mentionné ci-haut est essentiel pour créer des liens humains dès l'arrivée d'une nouvelle personne à Saint-Zéphirin.

Une communication ouverte avec les organismes communautaires nous permettrait de tenir à jour une liste des personnes plus isolées ou marginalisées et de mieux connaître leurs besoins.

On pourrait aussi organiser des activités rassembleurs, comme un repas partagé du temps des fêtes, tout en s'assurant d'inviter les citoyen-nes isolées ou marginalisées en personne pour assurer leur participation.

Il faut multiplier les occasions pour la population de se réunir et apprendre à se connaître – pour ce faire, le conseil municipal doit aussi, et surtout, valoriser le bénévolat afin

d'encourager les citoyen-nés à s'impliquer activement au maintien et à l'amélioration de la cohésion sociale.

- **Comment entendez-vous promouvoir l'égalité entre les genres, la diversité culturelle et l'inclusion dans vos politiques municipales ?**

En encourageant activement la participation des femmes, chose que je fais déjà : par exemple, j'ai co-organisé une matinée d'échanges pour encourager les femmes à se lancer en politique municipale. En encourageant une plus grande représentativité de femmes autour de la table du conseil, nos politiques et règlements refléteront mieux les réalités et la diversité de la population.

C'est aussi une question de leadership et d'exemplarité: je suis une élue très engagée dans de nombreux dossiers, notamment dans le Réseau des jeunes mères au municipal, qui milite activement pour une meilleure conciliation vie politique-travail.

En adoptant une politique de participation publique qui inclurait justement des mesures pour promouvoir et inclure toute la diversité présente dans notre municipalité; avec ce genre de politique, l'inclusion deviendrait incontournable à Saint-Zéphirin.

- **Quelle place souhaitez-vous accorder aux organismes communautaires dans la création de liens sociaux et la lutte à l'isolement ?**

Les organismes communautaires sont essentiels et offrent des services essentiels à la population! La municipalité doit être un fier partenaire des organismes communautaires en faisant appel à leur expertise, en faisant la promotion de leurs services aux citoyen-nés et en les soutenant financièrement, selon nos moyens.

- **Comment votre municipalité peut-elle devenir un modèle de participation démocratique et de respect des droits humains ?**

Saint-Zéphirin peut être un modèle de participation citoyenne et de respect des droits humains en adoptant une communication transparente avec la population, en s'assurant que la municipalité et plus particulièrement le conseil municipal soit un lieu accueillant et bienveillant tout en adoptant des politiques qui placent la démocratie participative et vivante au cœur de nos actions (ex. budget participatif).

Section finale (suggestion)

- **Souhaitez-vous ajouter un commentaire libre** sur votre vision d'une municipalité solidaire, écologique et inclusive ?
(250 mots maximum)

J'ai de grands rêves pour Saint-Zéphirin : Je rêve d'une municipalité priorise le développement à échelle humaine et qui valorise le vivant. Je rêve d'une municipalité où notre avenir collectif s' imagine et se décide ensemble. C'est avec la tête pleine d'idées et le cœur remplie d'espoir que je me présente à la mairie afin d'apporter des changements concrets au fonctionnement municipal pour assurer un avenir inclusif et dynamique à Saint-Zéphirin.